



FO ENTENDUE POUR L'ALIGNEMENT DE L'AIDE A LA RESTAURATION !

SUITE À NOS INTERVENTIONS DANS LES
DIFFÉRENTES INSTANCES NATIONALES
ET LOCALES, NOUS AVONS PRIS
CONNAISSANCE DU MESSAGE DU SG
DU MI À L'INTENTION DES PREFETS

« Harmonisation opérationnelle d'ici la fin
de l'année sur l'ensemble du territoire
métropolitain avec un versement aux agents
effectif avant le 31 décembre 2021 ».

Si la date effective n'est pas encore connue,
POUR FORCE OUVRIERE, c'est une avancée
qui montre que nous avons bien été
entendus !!

**Le financement de cette harmonisation départementale sera assuré en
gestion jusqu'à la fin de l'année par le programme 354.**

A partir de 2022, l'harmonisation sera portée par le programme 216 (action sociale)

NOUS RESTERONS VIGILANTS ! VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS !



PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, de la FILIÈRE SOCIALE DES PRÉFECTURES, SOUS-PRÉFECTURES, SGCD et SGAMI



Toute notre actualité sur:

<http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

